RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00327
Numéro SIREN : 395 133 978
Nom ou dénomination : A T 2 T - ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt 7253

Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE : dépôt N°7253 en date du 19/07/2017

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

Bilan actif

	Brut	Amortissement / Dépréciation	Net (N)	Net (N-1)
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	47 259		47 259	47 259
Autres immobilisations incorporelles	255 821	254 356	1 465	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	91 469		91 469	91 469
Constructions	694 052	660 059	33 992	50 547
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 861 228	1 731 604	129 624	192 931
Autres immobilisations corporelles	265 407	191 755	73 652	92 009
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	3 187		3 187	3 187
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 587		1 587	109 828
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**3 220 010**	**2 837 775**	**382 236**	**587 231**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 995 702	31 415	2 964 287	6 558 029
En-cours de production (biens et services)	15 823		15 823	37 295
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 701 787	435 724	7 266 063	7 207 664
Autres créances	917 731	115	917 616	1 339 574
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	284 366		284 366	71 403
Charges constatées d'avance (3)	6 742		6 742	132 880
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**11 922 151**	**467 255**	**11 454 896**	**15 346 845**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	15 142 161	3 305 029	11 837 132	15 934 076
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
- 007253 19 JUIL 2017
94 B 327

Bilan passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 109 760	1 109 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	4 654 064	4 654 064
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	51 000	51 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 630 004	-7 573 159
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 410 509**	**-4 107 085**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	144 610	1 236 972
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 739 939**	**-4 628 448**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	129 994	92 679
Provisions pour charges	73 203	1 936 798
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**203 197**	**2 029 477**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 012 200	11 575 155
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 989 195	5 883 294
Dettes fiscales et sociales	795 849	832 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	96 752	242 280
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**8 893 995**	**18 533 047**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 837 132	15 934 076
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	8 893 995	18 533 047
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	28 452 979	261 134	28 714 113	42 303 017
Production vendue (services)	29 949		29 949	39 984
Chiffre d'affaires net			**28 744 062**	**42 343 001**
Production stockée			-21 472	-26 911
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 630 984	576 758
Autres produits			28	1 442
Total produits d'exploitation (I)			**31 353 602**	**42 894 289**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			20 197 524	35 680 982
Variations de stock			3 772 189	1 833 662
Autres achats et charges externes (a)			3 018 710	3 716 448
Impôts, taxes et versements assimilés			280 570	285 497
Salaires et traitements			2 262 396	1 883 426
Charges sociales			588 123	725 721
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 268	183 532
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			189 636	214 125
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			140 087	92 679
Autres charges			2 663	48 362
Total charges d'exploitation (II)			**30 558 165**	**44 664 435**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			795 437	-1 770 146
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			100 655	160 173
Différences négatives de change			837	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**101 492**	**160 173**
RESULTAT FINANCIER (V-IV)			-101 492	-160 173
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			693 945	-1 930 319

Compte de résultat (suite)

	[illegible]	[illegible]
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 775	2 448
Sur opérations en capital		200
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	2 971 513	19 195
Total produits exceptionnels (VII)	**2 985 288**	**21 843**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 263 261	74 470
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 463	2 124 139
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 268 724**	**2 198 610**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	716 564	-2 176 766
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**34 338 890**	**42 916 132**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**32 928 381**	**47 023 217**
BENEFICE OU PERTE	1 410 509	-4 107 085
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	*93 713*	*147 611*

Règles et méthodes comptables

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de la société : A T 2 T

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 11 837 132 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 410 509 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 3/02/2017 par le président de la SAS

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le principe de continuité de l'exploitation retenu dans l'élaboration de ces comptes est notamment sous -tendu par un soutien du Groupe Klöckner.

En effet, le 28 Octobre 2016, la société Klöckner & CO, maison mère ultime de Klöeckner Metals France SA a confirmé par courrier son intention de soutenir financièrement si nécessaire Klöeckner Metals France SA et ses filiales directes et indirectes (dont AT2T SAS) de façon à ce qu'elles puissent assurer le règlement de leurs passifs exigibles pendant une durée de 15 mois à compter de la date de cette lettre et ensuite dans un avenir prévisible.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Conformément à la RECO n°2013-02 de l'ANC relative au traitement dans les comptes individuels des provisions pour indemnités de départs à la retraite, la société a choisi de reconnaître en résultat les écarts actuariels et d'appliquer la méthode dites "2" la recommandation. Le choix de cette méthode permet de conserver une parabilité des comptes par rapport à l'exercice précédent pour lequel la même méthode d'évaluation avait été retenue.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entrprise pour ele-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 20 ans
* Agencements des constructions : 2 à 20 ans
* Installations techniques : 2 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 1 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La société comptabilise une provision pour dépréciation des marchandises dès lors que la valeur de la réalisation nette est inférieure à la valeur brute de stock. Ainsi deux types de provisions sont calculés :

-Une provision pour obsolescence : la dépréciation des produits obsolètes ou endommagés identifiés dans les entrepôts est déterminée par référence au prix probable de réalisation.

-Une provision pour marge négative : la dépréciation est calculée à partir des prix de vente futurs estimés sur la base des informations existantes à la date de clôture.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

-Pensions et retraites :

Les engagements en matière de départ en retraite (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) sont comptabilisés sous forme de provision. Ils sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les changements d'hypothèses actuarielles qui affectent l'évaluation des obligations sont traités comme des gains et pertes actuariels, ils sont enregistrés en résultat de l'exercice de leur constatation.
Cette méthode est maintenue pour l'exercice 2016, conformément à la méthode dite "2" de la RECO n°2013-02 de l'ANC relative à l évaluation et à la comptabilisation des engagements de retraite.

Les principales hypothèses actuarielles propres aux engagements de Retraite :

Taux d'inflation : 1.75%
Taux d'actualisation : 1.50%
Progression future des salariées : 1.75%
Table de mortalité : INSEE 2010-12
Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres / 64 ans pour les cadres.
Conditions de départ : départ volontaire
Taux de charges sociales : 40.79%

-Autres Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

RESTRUCTURATION :

Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi initié en 2015 sur l'établissement TOURNIER a été finalisé sur l'exercicie et la provision constituée à ce titre au 31/12/2015 a été reprise pour un montant de 1 873 688 €.

AUGMENTATION ET DIMINUTION DU CAPITAL :

Par décision en date du 20 juin 2016, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 7 050 240€ par élévation de la valeur nominale des actions existantes de 17 à 125 euros.
Puis l'associé unique a également décidé de réduire le capital social d'un montant de 7 050 240€ par réduction de la valeur nominale des actions existantes de 125 à 17 euros.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	47 259			47 259
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 281	3 540		255 821
Immobilisations incorporelles	**299 540**	**3 540**		**303 080**
- Terrains	91 469			91 469
- Constructions sur sol propre	403 990			403 990
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	290 062			290 062
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 855 255	5 973		1 861 228
- Installations générales, agencements aménagements divers	150 363			150 363
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 244			87 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**2 906 182**	**5 973**		**2 912 156**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	3 187			3 187
- Prêts et autres immobilisations financières	109 828		108 241	1 587
Immobilisations financières	**113 015**		**108 241**	**4 774**
ACTIF IMMOBILISE	3 318 738	9 513	108 241	3 220 010

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achats	Réévaluations	Reclassements	Global
Adrien TARGE 1994	47 259			47 259
Total	47 259			47 259

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Au fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	252 281	2 075		254 356
Immobilisations incorporelles	**252 281**	**2 075**		**254 356**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	381 089	12 196		393 285
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	262 416	4 359		266 775
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 662 324	69 280		1 731 604
- Installations générales, agencements aménagements divers	65 732	15 555		81 288
- Matériel de transport	27 800			27 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	79 865	2 802		82 667
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**2 479 226**	**104 193**		**2 583 419**
ACTIF IMMOBILISE	2 731 507	106 268		2 837 775

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 627 847 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 587		1 587
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 701 787	7 701 787	
Autres	917 731	917 731	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 742	6 742	
Total	8 627 847	8 626 260	1 587
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Fournisseurs - RRR à obtenir	428 779
Etat - produits à recevoir	59 300
Total	488 079

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 31 K€. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Marge négative Obsolescence	31 415
TOTAL	31 415

Les créances dépréciées à hauteur de 436 K€ se rapportent à des clients pour lesquels une procédure est engagée ou qui présentent une forte antériorité.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 109 760,00 euros décomposé en 65 280 titres d'une valeur nominale de 17,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 25/03/2016.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-7 573 159
Résultat de l'exercice précédent	-4 107 085
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-11 680 244**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-11 680 244
Total des affectations	**-11 680 244**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2016	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2016
Capital	1 109 760		7 050 240	7 050 240	1 109 760
Primes d'émission	4 654 064				4 654 064
Réserve légale	51 000				51 000
Report à Nouveau	-7 573 159	-4 107 085		-7 050 240	-4 630 004
Résultat de l'exercice	-4 107 085	4 107 085	1 410 509		1 410 509
Dividendes					
Provisions réglementées	1 236 972		5 463	1 097 825	144 610
Total Capitaux Propres	**-4 628 448**		**8 466 212**	**1 097 825**	**2 739 939**

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	1 236 972	5 463	1 097 825	144 610
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 236 972	5 463	1 097 825	144 610
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		5 463	1 097 825	

Echéances de la provision PHP :

2017 : 98 839 €
2018 : 587 €
2020 : 28 199 €
2021 : 11 522 €
2022 : 5 463 €

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	92 679	129 994	92 679		129 994
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	63 110	10 093			73 203
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 873 688		1 873 688		
Total	2 029 477	140 087	1 966 367		203 197
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		140 087	92 679		
Financières					
Exceptionnelles			1 873 687		

Les Autres Provisions pour Risques comprennent la reprise de provision pour restructuration évoquée dans les faits caractéristiques pour 1 873 688 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 8 893 995 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 989 195	4 989 195		
Dettes fiscales et sociales	795 849	795 849		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 108 952	3 108 952		
Produits constatés d'avance				
Total	8 893 995	8 893 995		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	3 012 200			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	181 407
Associés intérêts courus à payer	7 440
Dettes provis. pr congés à payer	82 526
Personnel - autres charges à payer	16 686
Charges sociales s/congés à payer	34 661
Charges sociales - charges à payer	39 039
Prov charges sociales /prime a paye	33 470
Etat - autres charges à payer	29 935
Clients - RRR à accorder	44 904
Total	470 068

Autres informations

Notes sur le bilan

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	366 331	
Autres créances	202 362	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	**568 693**	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 012 200	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 779	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	**3 085 979**	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2016
France	28 578 524
Export	165 537
TOTAL	28 744 062

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

L'information du montant des honoraires des commissaires aux comptes comptabilisé est comprise dans les comptes consolidés publiés par la société consolidante et , à ce titre , n'est pas reprise dans la présente annexe .

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	100 655	160 173
Différences négatives de change	837	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	101 492	160 173
Résultat financier	-101 492	-160 173

Transferts de charges d'exploitation et financières

Les transferts de charges pour 2.3M€ se rapportent exclusivement à des coûts de restructuration liés à la fermeture du site de Croissy-Beaubourg.

Parties liées

Aucune opération complémentaire avec les parties liées n'est à mentionner conformément aux dispositions de l'article 531-3 du PCG dans la mesure ou ces transactions ne sont pas significatives et sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 93 713 euros

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 079	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 262 182	
Provisions réglementées sur stocks	5 463	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 775
Provisions réglementées sur stocks		1 097 825
Provisions pour risques et charges		1 873 687
TOTAL	2 268 724	2 985 288

Les charges et produits exceptionnels se rapportent principalement à la restructuration mentionné dans la note "Faits caractéristiques".

La reprise de provision pour hausse des prix s'élève à 1.1M€.

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 16 395 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	144 610
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	144 610
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	95 426
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	95 426
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la dette future d'impôt	16 395
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 31/12/2006, la société A T 2 T est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA KLOECKNER METALS FRANCE.

La société est intégrée fiscalement dans le cadre du régime de groupe constitué en application des articles 223A et suivants du CGI. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre la société et la société tête de groupe Kloeckner Metals France SA sont réglées par une convention signée le 29 septembre 2000, qui a été renouvelée par tacite reconduction.

Le principe général retenu dans cette convention peut être résumé comme suit :

. Les sociétés intégrées seront toujours, dans la mesure du possible, replacées dans une situation patrimoniale identique à celle qui aurait été la leur si le régime d'intégration n'avait pas existé.
. Toutes les charges complémentaires résultant de l'application du régime seront à la charge de la société tête de groupe, celle-ci bénéficiant, en contrepartie, des économies que le régime pourra générer.

Notes sur le compte de résultat

CICE :

La société a enregistré sur l'exercice 2016 un montant de 50 584 € au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi.
Conformément à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, ce crédit d'impôt a été porté au crédit des comptes de charges sociales.

La créance de CICE peut être utilisée pour le paiement de l'impôt dû au titre des trois années suivant celle au titre de laquelle elle est constatée. Si, à l'issue de cette période, la créance de CICE n'est pas utilisée (totalement ou en partie), elle est remboursée.

La créance de CICE n'a pas été imputée sur l'impôt société 2015 dû en 2016 en raison de la situation déficitaire du groupe d'intégration fiscale.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

Effectif

Effectif moyen du personnel : 47,33 personnes dont 2 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	6	
Employés	7	
Ouvriers	27	
Total	47	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Conformément à l'article R-123-198-1 du Code de Commerce , cette information n'est pas fournie car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle .

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : KLOCKNER & CO SE

Forme : SE

Au capital de : 249 375 000 euros

Adresse du siège social :
AM SILBERPALAIS 1 47057 DUISBURG
ALLEMAGNE

Les comptes consolidés du groupe sont disponible en langue française sur :

http://www.kloeckner.com/en/investors.html

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
NEANT Autres engagements donnés	
Total	
Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
NEANT	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AT2T – ACIER TRANSFORME TARGE TOURNIER

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.109.760 €

Siège social : Les Rouardes
LA GRAND CROIX
395 133 978 RCS SAINT-ETIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14 JUIN 2017

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

PROCES VERBAL DES DECISIONS

Le 14 juin 2017 à 9h, la Société KDI SAS, Société par Actions Simplifiées, au capital social de 25.441.516,80 € dont le siège social est situé 173-179 Boulevard Félix Faure – 93300 AUBERVILLIERS, identifiée sous le numéro 352 645 501 RCS BOBIGNY, représentée par Monsieur Jean COEUR, Membre du Directoire de la SA Kloeckner Metals France, société présidente de la SAS KDI, dûment habilité aux présentes en vertu d'une délégation de pouvoirs en date du 24 mai 2017, de Monsieur Karsten LORK, Représentant Légal du Président de la Société,

agissant en qualité d'associé unique et de Président de la SAS AT2T, reconnait que :

1) Monsieur Karsten LORK, en sa qualité de Représentant de la personne morale Présidente, a établi les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et son rapport de gestion sur l'exercice 2016 ;

2) Le Commissaire aux Comptes, KPMG SA, a établi son rapport sur les comptes annuels ;

3) Ces comptes et ces rapports ont été régulièrement communiqués ainsi que le texte du projet des présentes décisions ;

4) L'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social;

5) Lui ont été également communiqués les documents suivants :

- un exemplaire des statuts de la Société,

- la copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé au Commissaire aux Comptes, avec avis de réception,

puis statue, ès qualités, sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, KDI SAS, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport de gestion du Président sur l'exercice 2016, approuve, tels qu'ils ont été présentés, ces comptes se soldant par un bénéfice de 1 410 509,10 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion du Président.

L'associé unique donne en conséquence à Monsieur Karsten Lork, ès qualités, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2016 s'élevant à un bénéfice de 1 410 509,10 € comme suit :

Affectation aux autres postes de réserves :	0,00 €
Affectation à la réserve légale :	0,00 €
Versement de dividendes :	0,00 €
Affectation au report à nouveau :	1 410 509,10 €

Après cette affectation, le « Report à Nouveau » déficitaire est porté de – 4 630 003,65 € à – 3 219 494,64 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	NOMBRE D'ACTIONS	**DIVIDENDE**
2015	65 280	0 € par action
2014	65 280	0 € par action
2013	65 280	0 € par action

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte que le montant des charges non déductibles des résultats imposables s'élève pour 2016 à 10 658 €, et l'impôt correspondant à 3 552 €.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION – RENOUVELLEMENT OU REMPLACEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'associé unique constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants, à savoir respectivement KPMG Audit ID S.A.S, et KPMG Audit IS S.A.S, sont arrivés à expiration ce jour, lesquels n'ont pas souhaité le renouvellement de leur mandat, décide de nommer en remplacement KPMG S.A. en qualité de Commissaire aux comptes titulaire.

Cette nomination s'entend pour une durée de six exercices, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice 2022.

QUATRIEME DECISION - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'est intervenue, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

CINQUIEME DECISION - CONSTITUTION DE CAUTIONS, AVALS ET GARANTIES

L'associé unique confirme que le Président ne pourra, sans y être autorisé par une décision de l'associé unique, en application des statuts, délivrer des cautions, avals et garanties au nom de la Société au-delà de 458 000 €, cette limitation n'étant pas applicable à l'égard des administrations fiscales et douanières.

Cette autorisation est délivrée en tant que de besoin jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

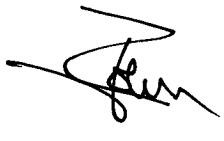
SIXIEME DECISION - POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette décision est adoptée par l'associé unique

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique.



KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

AT2T S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016
AT2T S.A.S.
Les Rouardes - 42320 La Grand Croix
Ce rapport contient 28 pages
Référence : AS-172-37

KPMG Audit ID,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
Inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 489 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 89 512 802 489

KPMG AUDIT ID
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

AT2T S.A.S.

Siège social : Les Rouardes - 42320 La Grand Croix
Capital social : €.1 109 760

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

A l'attention de l'Associé unique,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AT2T S.A.S., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note «Règles et méthodes comptables / Règles générales» de l'annexe qui expose la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation et les modalités de l'intention de soutien financier de votre société et exprimée par le Groupe Klöckner & Co.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Continuité de l'exploitation

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe « Règles et méthodes comptables - Règles générales » donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents qui vous ont été adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 24 mai 2017
KPMG Audit ID



Alexandra Saastamoinen
Associée